

# COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 14 juin 2022  
Date de l'affichage : 14 juin 2022  
Nombre de conseillers en exercice : 68  
Nombre de conseillers présents : 43 + 9 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 52

<b>OBJET : APPEL A MANIFESTATION D'INTERET ADEME - SMDO</b>
---

Numéro de la Délibération : 220623-DC-84

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Hubert CABORDEL, Jean-Pierre CHATRON, Jean-Marie NIGAY, Sébastien FERNET, Ludovic GORINE, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Michèle BRICHEZ, Nadia MORIA, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. David LAZARUS, Kévin POTET, Alain GUERINET, Gérard PIEUX, Marc LAMOUREUX, Pascal POULET, Charles-Antoine de NOAILLES, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Pascal WAWRIN.

**Dont représentés :**

- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- Mme Nathalie SABOT par M. Guillaume NICASTRO.
- M. Alain GUERINET par M. Hubert CABORDEL.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Robert JOYOT par Mme Danielle DEBLIECK.
- M. Philippe ELOY par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Véronique PAUL par M. Pierre DESLIENS.
- M. Pascal WAWRIN par M. Alain ARNOLD.
- Mme Angélique ANDRE par M. Guy LAFOREST.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard ONCLERCQ, conseiller communautaire de la commune de Neuilly en Thelle.

**OBJET : APPEL A MANIFESTATION D'INTERET ADEME - SMDO**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Vu :**

- Le code général des collectivités territoriales ;
- La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) prévoyant la mise en place du tri des déchets dans tous les lieux recevant du public au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- L'avais favorable de la commission environnement du 06 juin 2023 ;

**Considérant :**

- Que l'ADEME a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dans le but de subventionner des projets de mise en place d'équipements permettant le tri des déchets hors foyer ;
- Que le projet proposé par le SMDO pour la mise en place d'équipements dans les équipements sportifs, culturels et les gares de leurs collectivités adhérentes a été retenu par l'ADEME et que le montant de la subvention alloué pour le territoire de la Communauté de communes Thelloise est de 39 287,50 € ;
- Qu'il est nécessaire que la Communauté de communes Thelloise travaille avec les lieux définis par le SMDO pour définir les besoins en terme de matériel et que ces derniers ne sont pas obligés de mettre en place des équipements ;
- Que la Communauté de communes Thelloise doit signer une convention relative au remboursement des dépenses de l'AMI ADEME mais également avec chacun des lieux participant à ce projet ;
- Que l'achat groupé des équipements par la Communauté de communes Thelloise permettrait des économies d'échelle ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE,**

- **PREND CONNAISSANCE** de l'acceptation et la mise en place d'une subvention par l'ADEME pour le projet proposé par le SMDO concernant la mise en place d'équipements permettant le tri hors foyer des emballages et papiers sur les espaces culturels, espaces sportifs et les gares ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention financière relative au remboursement des dépenses de l'Appel à Manifestation d'Intérêt ADEME pour la mise en place du tri hors foyer dans les espaces culturels, les espaces sportifs et les gares ;
- **VALIDE** la mise en place de ce dispositif sur les lieux définis qui le souhaiteraient et la prise en charge des coûts d'équipements pour ces lieux ;
- **VALIDE** l'organisation d'une commande groupée des équipements par la Communauté de communes Thelloise.

***Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,***

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20230622-220623-DC-84-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2023

Affichage : 27/06/2023